

**SYNTHÈSE**

**Colloque**

**PAYSAGE ET**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROGRAMME DE RECHERCHE**

**« PDD2 » :**

**RÉSULTATS ET PERSPECTIVES**

**18 juin 2015, Paris**

**Halle Pajol**



**PDD2**

Paysage et développement durable



## Sommaire

<b>Ouverture .....</b>	<b>4</b>
<b>Les raisons d’être du programme Paysage et développement durable .....</b>	<b>4</b>
Patrice BUESO .....	4
<b>Les résultats du programme .....</b>	<b>4</b>
Yves LUGINBÜHL .....	4
<b>L’apport du paysage à la compréhension des enjeux de la biodiversité .....</b>	<b>5</b>
<b>L’intime lien entre paysages, nature et biodiversité.....</b>	<b>5</b>
Gilles BOEUF.....	5
<b>Présentation des deux projets .....</b>	<b>5</b>
Marianne COHEN .....	5
• Dynamiques paysagères et perception des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la trame verte et bleue ?.....	6
Sylvie GUILLERME.....	6
• Dynamiques des évolutions paysagères, gestion participative et perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM).....	6
Alain DERVIEUX .....	6
<b>Restitution de l’atelier sur L’Ile-Saint-Denis.....</b>	<b>6</b>
Monique TOUBLANC .....	6
Elise SOUFFLET-LECLERC .....	7
<b>Table ronde et échanges avec la salle.....</b>	<b>7</b>
• Questions/remarques sur le projet INTERFACES.....	7
Joëlle SMADJA .....	7
Jérôme CHAMPRES .....	7
• Questions/remarques sur le projet DEEP-CAM.....	7
• Echanges avec la salle .....	7
<b>La participation citoyenne, chance ou risque pour des projets de paysage ? ...9</b>	<b>9</b>
<b>Le projet et la confrontation d’intérêts antagonistes .....</b>	<b>9</b>
Jean-François SEGUIN .....	9
<b>Présentation des trois projets .....</b>	<b>9</b>
Christian DAUTEL .....	9
• L’enjeu du paysage commun .....	10
Emeline BAILLY .....	10
Rosemary WAKEMAN .....	10
• Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles : cultiver des paysages durables .....	10
Etienne BERTRAND.....	10
• Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l’expérimentation et la comparaison des méthodes .....	10
David MONTEBAULT .....	10
<b>Restitution de l’atelier sur L’Ile-Saint-Denis.....</b>	<b>10</b>
Cédissia de CHASTENET.....	10
<b>Table ronde et échanges avec la salle.....</b>	<b>11</b>
• Questions/remarques sur le projet « paysage commun » .....	11
• Questions/remarques sur le projet « villes nouvelles » .....	11
Josefina GOMEZ-MENDOZA .....	11
Sophie ROBIN .....	11

• Questions/remarques sur le projet « participation des populations » .....	12
Nicole Le NEVEZ .....	12
<b>Qualification sociale et économique des paysages urbains et périurbains .....</b>	<b>13</b>
<b>La vision économiste de la qualification des paysages .....</b>	<b>13</b>
Laurent DALMAS .....	13
<b>Présentation des trois projets .....</b>	<b>13</b>
Marc ANTROP .....	13
• Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative .....	14
Arinna LATZ .....	14
Béatrice MESINI .....	14
Florent CHIAPPERO .....	14
• Paysages des franges périurbaines : représentations, indicateurs, outils (PFP-RIO) .....	14
Richard RAYMOND .....	14
• Paysage et étalement urbain : dynamiques physique et culturelle et modélisation (PAYTAL) .....	14
Julien SALANIE .....	14
<b>Restitution de l'atelier sur L'Île-Saint-Denis .....</b>	<b>15</b>
Philippe GUTTINGER .....	15
<b>Table ronde et échanges avec la salle .....</b>	<b>15</b>
• Questions/remarques sur le projet « participation créative » .....	15
Bas PEDROLI .....	15
• Questions/remarques sur le projet PFP-RIO .....	16
• Questions/remarques sur le projet PAYTAL .....	16
<b>Conclusions et perspectives .....</b>	<b>17</b>
Yves LUGINBÜHL .....	17
Jean-Philippe TORTEROTOT .....	17
<b>Sigles .....</b>	<b>18</b>

# Ouverture

*Animation : Loïc CHAUVEAU, journaliste*

## Les raisons d'être du programme Paysage et développement durable

**Patrice BUESO**

*Adjoint au chef du service de la recherche, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE)*

Le programme Paysage et développement durable (PDD) fait partie d'un bouquet d'une vingtaine de programmes de recherche lancés depuis 1998 par le MEDDE. L'objectif était de rassembler des acteurs d'horizons variés (chercheurs, décideurs politiques, acteurs de la société civile) pour faire émerger une réflexion originale sur divers sujets qui puisse servir d'appui à l'élaboration des politiques publiques de demain.

**Le paysage est l'objet emblématique de l'approche du développement durable dans les territoires** ; il constitue un indicateur indispensable à l'établissement d'un diagnostic complet d'un territoire en préalable à l'élaboration de tout projet global. En retour, le ministère veille à la prise en compte des notions de développement durable et, désormais, de transition énergétique dans l'ensemble des politiques publiques et en particulier dans celles qui concernent le paysage. Comprendre cette relation intime entre paysage et développement durable nécessitait un investissement scientifique. C'est la raison d'être du programme PDD 2005-2010, et du programme PDD 2011-2015 qui est venu le compléter en explorant la problématique du paysage sous d'autres angles. Aujourd'hui, avec les questions de transition écologique pour un développement durable, le paysage peut trouver toute sa place dans les politiques publiques.

## Les résultats du programme

**Yves LUGINBÜHL**

*Président du conseil scientifique du programme PDD*

L'appel à projets de recherche du programme PDD<sub>2</sub> portait sur quatre axes, qui ont été réorientés au fur et à mesure des travaux des scientifiques :

- l'apport du paysage à la compréhension des enjeux de la biodiversité : deux équipes de recherche ont travaillé, l'une sur les arbres hors forêt et les relations avec la Trame verte et bleue (TVB) en milieu rural, et l'autre sur l'évolution des paysages de Camargue
- la qualification sociale et économique des paysages urbains et périurbains : deux équipes ont travaillé sur les paysages des franges périurbaines, sur les paysages et l'étalement urbain, et sur le paysage, le développement durable et la participation citoyenne
- la participation citoyenne, chance ou risque pour des projets de paysage : cinq équipes ont travaillé sur l'appréhension du paysage urbain, sur la dynamique des modèles paysagers dans les villes nouvelles, et sur la participation et le renouvellement des pratiques paysagistes
- changement climatique, politiques énergétiques et paysage : cet axe n'a pas été retenu par les équipes de recherche.

Ce colloque de restitution a démarré par la participation de certains d'entre vous à des ateliers itinérants sur L'Île-Saint-Denis. Les fruits de cette observation du paysage vous seront présentés au fil des tables rondes.

# L'apport du paysage à la compréhension des enjeux de la biodiversité

## L'intime lien entre paysages, nature et biodiversité

**Gilles BOEUF**

*Président du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)*

Cette première partie veut nous montrer comment les paysages peuvent aider à comprendre les enjeux de la biodiversité. **Mais n'oublions pas que les paysages, comme la nature, ne sont pas faits que de biodiversité.** Le magazine *Terre sauvage* a publié une enquête sur la perception de la nature par les Français : sur 1 000 personnes interrogées, aucune n'a parlé de l'océan, alors que le littoral est l'un des plus fabuleux paysages que l'on puisse trouver. Les paysages peuvent aussi être composés de formations géologiques, comme les falaises qui sont la biodiversité du passé – savez-vous que le viaduc de Millau est entièrement construit avec cette biodiversité du passé : le ciment, les matériaux oxydés, etc. ? Les paysages sont parfois constitués de minéraux, comme des cristaux de quartz, qui n'ont rien à voir avec la biodiversité si ce n'est qu'ils sont composés des mêmes atomes. **La nature est née avec le Big bang et la formation de la Terre ; la biodiversité, fraction vivante de la nature, est arrivée plus tard.** La vie est la signature de notre planète : même à 1 600 m de profondeur dans les basaltes, on trouve des bactéries ; les laves de volcan sont le seul endroit qui ne contient pas de vie sur Terre. La vie est donc chevillée à la planète et nos paysages sont profondément impactés par le vivant. La question de la manière dont les paysages nous aident à comprendre les enjeux de la biodiversité et du lien intime entre les deux est donc tout à fait passionnante pour un écologue. Notre squelette provient de la biominéralisation issue de la coopération entre des cellules vivantes humaines et le monde inerte : depuis l'origine, le vivant a tiré partie de la matière avant qu'il n'existe pour construire avec elle.

## Présentation des deux projets

**Marianne COHEN**

*Laboratoire « Dynamiques sociales et recomposition des espaces » (LADYSS), Paris*

Les deux projets qui vont vous être présentés se sont interrogés sur **la manière dont le paysage pouvait être une clé de lecture de la biodiversité, à la fois pour une lecture scientifique et pour une lecture des habitants.** Tout l'enjeu de ces recherches a été, d'une part, d'investiguer la façon dont l'organisation spatiale du paysage, à travers différents outils d'analyse (cartes, photographies aériennes, etc.) peut nous informer sur la biodiversité et, d'autre part, d'avoir mis en œuvre des méthodes originales pour aller à la rencontre des habitants et essayer d'appréhender ce qui fait sens pour eux dans le lien entre biodiversité et paysage.

## ● **Dynamiques paysagères et perception des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la trame verte et bleue ?**

**Sylvie GUILLERME**

*Docteur en géographie – chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)*

Le projet INTERFACE s'est appuyé sur l'exemple de l'arbre hors forêt et de la trame arborée dans les campagnes toulousaines pour voir **comment un élément du paysage pouvait révéler des dynamiques territoriales associées aux politiques de développement durable et en particulier à la démarche de TVB**. D'un point de vue méthodologique, il s'est articulé autour d'un volet de réflexion théorique sur les lexiques utilisés, d'une étude du cadre réglementaire, juridique et du contexte des politiques publiques en lien avec la TVB, d'un volet de cartographie des trames arborées, et d'un volet d'analyse des représentations de l'arbre et de la trame arborée.

## ● **Dynamiques des évolutions paysagères, gestion participative et perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM)**

**Alain DERVIEUX**

*Ingénieur écologue Dynamique écologique et sociale en milieu deltaïque (DESMID)-CNRS, Unité mixte de recherche (UMR) ESPACE 7300*

Le projet DEEP-CAM a souhaité apporter au Parc naturel régional (PNR) de Camargue une aide à la réflexion sur la politique paysagère de la Camargue, contribuer à l'élaboration de la charte paysagère que le PNR doit produire dans le cadre du renouvellement de son classement, éclairer les conditions et les moyens d'une gestion participative des paysages, et intégrer la question des paysages d'un espace d'anciens salins en mutation à la gestion globale du paysage camarguais. Le projet s'est appuyé sur la réalisation d'une enquête ethnographique couvrant le territoire camarguais, une analyse statistique des photographies sur Flickr et une analyse du corpus littéraire.

## **Restitution de l'atelier sur L'Ile-Saint-Denis**

**Monique TOUBLANC**

*Ecole nationale supérieure de paysage (ENSP), Versailles*

Les travaux qui ont été conduits dans le cadre des programmes PDD insistent sur **la nécessité de faire dialoguer les acteurs autour des enjeux de biodiversité, en faisant appel aux connaissances de tous et non pas seulement des spécialistes**. L'atelier, qui s'est tenu dans le centre nord de L'Ile-Saint-Denis, a été organisé comme un jeu de rôles, pour tester une double hypothèse : la visite collective facilite les échanges et la confrontation des points de vue entre des personnes venant d'horizons différents ; le paysage est une clé d'entrée pour comprendre les enjeux de biodiversité. Le jeu simulait la rencontre de différents acteurs (habitants, naturalistes, aménageurs, hommes de l'art, représentants des collectivités) sollicités par la commune de L'Ile-Saint-Denis souhaitant participer au projet de Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de sa communauté d'agglomération. La rencontre s'est articulée en deux temps :

- un parcours libre sur le territoire au cours duquel il était demandé à chaque famille d'acteurs de repérer des éléments paysagers, matériels et immatériels, susceptibles de représenter une richesse biologique, de faire des propositions de gestion et de choisir une prise de vue d'un lieu ou d'un élément particulièrement important à ses yeux

- un temps d'échange en salle durant lequel les différentes familles d'acteurs ont dû exposer la prise de vue choisie et les éléments repérés, expliquer les raisons de leur choix et les modes de gestion envisagés.

## Elise SOUFFLET-LECLERC

*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de Loire, MEDDE*

L'atelier a été révélateur des perceptions différentes de chaque famille. L'expérience du jeu de rôles a par ailleurs montré la difficulté de se mettre réellement dans la peau d'une autre personne, mais aussi le fait que la diversité des points de vue élargit le débat et engage les personnes qui ont été sollicitées.

## Table ronde et échanges avec la salle

### 🍷 Questions/remarques sur le projet INTERFACES

#### Joëlle SMADJA

*CNRS Paris et membre du conseil scientifique du PPD<sub>2</sub>*

Le premier projet de recherche a montré que la terminologie même de TVB n'était pas comprise par les habitants. Faut-il en proposer une autre ? Par ailleurs, j'ai l'impression que la TVB serait mieux acceptée en milieu urbain que rural, parce que mieux comprise.

#### Sylvie GUILLERME

Le terme TVB n'est pas très évocateur pour les gens, à l'inverse de l'arbre qui suscite facilement le dialogue. Ensuite, nous n'avons pas vraiment travaillé dans des secteurs urbains. Nous avons ressenti néanmoins que les personnes vivant en milieu rural ont l'impression d'être entourées de biodiversité.

#### Jérôme CHAMPRES

*Cerema, MEDDE et membre du conseil scientifique du PPD<sub>2</sub>*

A quelle échelle faudrait-il travailler pour mieux faire comprendre le dispositif de TVB (échelle du PLU, etc.) ?

#### Sylvie GUILLERME

Le choix des supports de la réflexion appartient aux élus, mais il me semble qu'il faut avoir un panel d'outils à présenter aux habitants pour engager le dialogue.

### 🍷 Questions/remarques sur le projet DEEP-CAM

#### Monique TOUBLANC

Trois enseignements importants peuvent être tirés du projet DEEP-CAM :

- le terme « biodiversité » recouvre une réalité dynamique et complexe : la biodiversité est le résultat d'interactions multiples entre la société et son environnement ; elle est aussi un héritage et la richesse ou la pauvreté de cette biodiversité est le fruit d'une histoire sociale, culturelle et économique
- les chercheurs et les experts appréhendent la biodiversité en termes de gènes, d'espèces, d'écosystèmes, d'habitats tandis que les autres acteurs, notamment les habitants, l'interprètent en dehors du strict registre biologique et à la lumière de leurs préoccupations
- le projet a mis en évidence la tension entre d'un côté des politiques publiques paysagères et de l'autre des liens riches et complexes qui se nouent entre les habitants et leurs lieux de vie.

### 🍷 Echanges avec la salle

#### Gilles BOEUF

**Les termes utilisés dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques environnementales et des dispositifs associés sont des inventions d'écologistes (et non pas des écologues).** Par exemple, la biodiversité remarquable est plus exactement la biodiversité « remarquable par les humains » ; les critères retenus pour identifier les espèces dites remarquables n'ont aucun fondement scientifique. Et plus que les espèces, ce sont les milieux qu'il faut protéger (c'est pour cela que je m'intéresse

beaucoup au paysage). La biodiversité est constituée de toutes les interactions existant entre les êtres vivants et entre les êtres vivants et leur environnement. Il faut remettre du bon sens dans nos appréciations des territoires et des paysages, et cesser de créer des catégories qui n'ont pas de sens.

**De la salle** (Chantal PRADINES, auteure du rapport « Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage »)

Les allées d'arbres sont un élément supplémentaire de la trame arborée. Il faut veiller à ne pas l'oublier, car il est un bon outil pour faire comprendre ce qu'est une trame verte et la notion de corridor écologique.

**De la salle** (Jean-Marc BERNARD, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie – DRIEE – Ile-de-France)

La DRIEE est chargée de la mise en œuvre de la TVB. Le concept de continuité écologique fait systématiquement débat tant avec les spécialistes et les acteurs locaux que les habitants. Je regrette l'absence de scientifiques dans ce colloque pour pondérer, ou conforter, notre vision de la biodiversité.



# La participation citoyenne, chance ou risque pour des projets de paysage ?

## Le projet et la confrontation d'intérêts antagonistes

**Jean-François SEGUIN**

*Ancien président de la conférence de la convention européenne du paysage*

Pour prolonger la question de la participation que nous avons déjà entamée lors de la première journée de colloque, je voudrais évoquer **la problématique du projet dans, avec ou contre la confrontation entre des intérêts antagonistes sur un territoire**. La halle Pajol est un lieu tout à fait approprié pour traiter de cette question, car l'esplanade de 4 000 m<sup>2</sup> sur laquelle elle donne est justement un lieu où se heurtent des intérêts antagonistes depuis plusieurs années. L'esplanade de la halle Pajol est un lieu qui a été ouvert brutalement, il y a quatre ans, à la population (auparavant, cet espace était en friche). Le 8 juin dernier, 150 policiers lourdement armés y ont violemment chassé un groupe de migrants qui, après un peu d'errance dans le secteur, sont aujourd'hui installés à quelques dizaines de mètres d'ici, sur une autre esplanade. Aujourd'hui et depuis plus d'un mois, ce sont des enfants de 12 à 15 ans qui, tous les soirs, s'y retrouvent pour se battre en bandes. Des éducateurs tentent quant à eux de convaincre des jeunes de cesser d'y faire du scooter, pendant qu'une association prévoit d'y organiser un rassemblement de 200 motards annonçant sur son site internet que l'esplanade est un « endroit très cool » qui peut servir d'énorme parking de motos... Quel projet de paysage ou de territoire peut s'inscrire dans un contexte social si difficile ?

## Présentation des trois projets

**Christian DAUTEL**

*Ecole nationale supérieure d'architecture (ENSA) Nantes*

La question qui est posée par Jean-François Seguin, et que l'on retrouve dans les trois études qui vous seront présentées, est celle de la frontière comme lieu essentiel de négociation. Dans tout ce qui fait paysage, il est toujours question de frontières et de lisières. Dans les trois projets, cette notion de frontière est présente, notamment :

- dans les études sur les dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles : la frontière/lieu de négociation à l'intérieur d'un projet d'élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- dans le projet qui a porté sur la commune de Villandry : la frontière symbolique de l'espace classé de Villandry
- dans l'étude sur l'enjeu paysage commun qui a comparé une situation française et une situation new-yorkaise : la frontière entre le quartier de Melrose et le reste de la ville, ou encore la frontière entre les différentes communautés qui y vivent.

**La frontière est le lieu essentiel de négociation pour élaborer un projet de paysage.**

## ● L'enjeu du paysage commun

### Emeline BAILLY

*Docteur en urbanisme, chercheur au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) / Université Paris Est*

### Rosemay WAKEMAN

*Professeur, historienne de l'urbain et responsable du programme des études urbaines de Fordham University, New York*

**Cette recherche, menée par le CSTB, Fordham University et Lab'Urba, s'est interrogée sur ce qu'est le paysage urbain, plus particulièrement dans des territoires qui ont subi de fortes mutations urbaines :** deux quartiers périphériques de New York (Melrose) et de Paris (L'Île-Saint-Denis). Les équipes de recherche ont cherché à comprendre ce qui fait paysage dans ces territoires, comment il est abordé par les politiques publiques, et comment il est appréhendé par les habitants. Le projet s'est appuyé sur une analyse territoriale in situ selon différents corpus disciplinaires du paysage (géographie, architecture, urbanisme, etc.), une étude de la conception du paysage par les professionnels, et une enquête-promenade auprès des habitants.

## ● Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles : cultiver des paysages durables

### Etienne BERTRAND

*Urbaniste et paysagiste-concepteur Diplômé par le gouvernement (DPLG), directeur du bureau d'études de Gally*

Le projet s'est intéressé à la communauté d'agglomération du Val Maubuée et a fait suite à l'élaboration par celle-ci d'un Schéma de cohérence et d'orientation paysagère (SCOP) pour alimenter ses réflexions sur la notion de ville nouvelle. Il s'est articulé en deux volets : un volet recherche (diagnostic de paysage, analyse historique des paysages du Val Maubuée et leur évolution, analyse sociologique d'une vision contradictoire de la nature du Val Maubuée), et un volet action (accompagnement de la mise en place d'une démarche participative).

## ● Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes

### David MONTEBAULT

*Maître de conférences en « lecture du paysage », unité propre paysage de l'Institut national d'horticulture et de paysage (INHP) Angers – Agrocampus Ouest*

L'objectif de ce projet, qui a rassemblé des enseignants-chercheurs de trois écoles et des paysagistes, était de se poser la question de **savoir si la participation venait renouveler les pratiques paysagistes et plus spécialement le « projet de paysage »**. L'étude s'est appuyée sur deux expérimentations : un aménagement participatif dans le Val de Loire (commune de Villandry), avec la question de l'articulation entre paysage exceptionnel et paysage quotidien, et entre paysage des touristes et paysages des habitants ; et un projet de médiation paysagère dans les vallées des Deux-Sèvres.

## Restitution de l'atelier sur L'Île-Saint-Denis

### Cédissia de CHASTENET

*Mission ville intelligente et durable, ville de Paris*

L'atelier sur la participation et le paysage a rassemblé une douzaine de personnes réparties en trois sous-groupes. Il s'est déroulé sous forme d'une déambulation par groupe sur les deux secteurs de L'Île-Saint-Denis au cours de laquelle les participants étaient invités à observer et ressentir le paysage,

traduire leurs perceptions par des images associées à des mots, les discuter au sein du groupe, et proposer une réponse commune pour favoriser la participation. Des leviers à la participation ont été identifiés – mixité sociale, présence de nombreux enfants –, ainsi que des freins – absence de lieux de concertation, trop d'interventionnisme. En peu de temps, les participants ont beaucoup perçu du paysage et confronté leurs idées pour une réflexion plus complète. L'image couplée au mot aide à la construction d'un point de vue. Mais cette approche ne suffit pas à analyser un paysage, car il manque la contribution des habitants et leur vécu.

## Table ronde et échanges avec la salle

### 📍 Questions/remarques sur le projet « Paysage commun »

#### **Cédissia de CHASTENET**

Comme le montre le projet qui a comparé la situation du quartier de Melrose et celle de L'Île-Saint-Denis, des politiques plus collaboratives entre les habitants et les institutions, sur la base des enjeux paysagers, permettraient de mieux associer à la fois les enjeux écologiques, sociaux et urbains des projets d'aménagement.

#### **Christian DAUTEL**

Quels outils avez-vous mobilisé à New York et à Paris ?

#### **Emeline BAILLY**

L'équipe pluridisciplinaire (géographe, historien, urbaniste, etc.) s'est appuyée dans un premier temps sur une observation des deux territoires à partir de ses corpus théoriques, ce qui l'a conduit à faire des choix d'outils différenciés selon les deux contextes.

#### **Christian DAUTEL**

Y a-t-il une manière culturelle et idéologique de poser la question du paysage ? On sait qu'aux Etats-Unis, la représentation du paysage est beaucoup plus liée aux modes de vie, alors qu'en France elle interroge beaucoup plus les grandes politiques publiques.

#### **Emeline BAILLY**

Les différences se sont senties d'abord dans la prise de contact avec les territoires : à New York, il fallait d'abord aller à la rencontre des communautés pour ne pas se priver du rapport aux habitants ; en France, il fallait commencer par contacter la collectivité pour être autorisés à rencontrer les habitants.

### 📍 Questions/remarques sur le projet « villes nouvelles »

#### **Josefina GOMEZ-MENDOZA**

*Université autonome de Madrid, Espagne*

Cette recherche m'a beaucoup intéressée précisément parce qu'elle s'intéressait aux villes nouvelles et à des habitants « nouveaux » qui n'ont pas ce sentiment identitaire qu'ont les habitants de villes historiques. Il serait intéressant de poursuivre ce travail par une étude comparative de l'évolution paysagère, et non paysagère, des villes nouvelles en France.

#### **Sophie ROBIN**

*Commissariat général au développement durable (CGDD), MEDDE*

La réflexion sur le paysage de la communauté d'agglomération est assez récente. Quels outils pourront être mis en place pour faire perdurer cette démarche, en particulier dans la perspective de la dynamique du Grand Paris qui pourra avoir un impact majeur sur le paysage ? Quel est le devenir du territoire et de son paysage ?

● **Questions/remarques sur le projet « participation des populations »**

**Nicole Le NEVEZ**

*Conservatoire des rives de la Loire*

Il n'est pas inintéressant de s'interroger sur "qui sont les participants". Ce sont généralement des habitants, peu nombreux : ne sont pas désignés comme participants mais comme acteurs, les élus, les institutionnels, le bureau d'étude ce qui impose d'emblée une hiérarchie. Ceci pose la question de la représentativité et ouvre la possibilité de contestation des projets. Par ailleurs, plutôt qu'une action participative autour d'un seul projet pour laquelle il est souvent difficile de mobiliser des habitants qui n'en ont pas forcément le temps, **ne faudrait-il pas installer une véritable dynamique participative globale sur un territoire, une véritable habitude d'échange ?** Enfin, il conviendrait de mieux connaître les attentes des porteurs de projet vis-à-vis des habitants sollicités (information, participation active, etc.) et celles des participants vis-à-vis du projet.

**Marianne COHEN**

Dans les différents projets, s'est posée la question de l'articulation entre les échelles d'intervention, et ces différentes échelles renvoient à la question des visions individuelles du rapport au paysage et à la nature, et de la manière de faire émerger une vision plus collective. Dans le cas de Villandry, cette séparation entre le niveau local, celui des habitants, et l'échelle plus large de la communauté d'agglomération Tours Plus était aussi liée à une division de l'espace et à des visions différentes du paysage (vision économique de Tours Plus, et appréhension du paysage comme espace de vie pour les habitants). Enfin, le fait que les chercheurs soient des enseignants du paysage a peut-être apporté un éclairage particulier.

**Jean-François SEGUIN**

**La participation est parfois l'occasion d'une prise de pouvoir de certains participants sur les autres (pour devenir notable en intervenant dans les réunions, pour défendre des intérêts particuliers, etc.).** Comment avez-vous contourné ce phénomène ?

**David MONTEBAULT**

Dans le cas de Villandry, nous avons débuté la démarche par des entretiens individuels qui ont permis à chacun de s'exprimer librement. Les arguments individuels ont ainsi été apaisés pour laisser émerger une vision plus collective. Ensuite, nous avons incité les participants à aller sur le terrain pour qu'ils se re-confrontent à la réalité du paysage.

**Etienne BERTRAND**

Pour ne pas prendre le pouvoir, il faut parfois savoir être absent : le fait que les élus voire les paysagistes n'assistent pas à toutes les réunions peut décomplexer les habitants qui ont des choses à dire.

# Qualification sociale et économique des paysages urbains et périurbains

## La vision économiste de la qualification des paysages

### Laurent DALMAS

*Enseignant-chercheur en sciences économiques au Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités (CEMOTEV)*

Qu'est-ce que qualifier ? Je vais vous demander d'adopter la vision d'un économiste et, au moment de la présentation des trois projets, de vous poser la question de ce qu'est le paysage économiquement parlant :

- le paysage est la résultante d'actions qui sont souvent, au départ, à vocation économique
- le paysage peut être également considéré simplement comme un intrant (par exemple, le paysage serait la matière première d'un territoire valorisé comme un produit touristique)
- le paysage peut aussi être envisagé comme un attribut de la décision de consommation (par exemple, il est l'un des paramètres de la demande d'habitats ou de loisirs).

Plusieurs questions se posent alors :

- existe-t-il un lien direct entre la présence d'un paysage et la demande d'habitats ou de loisirs, et entre l'aménagement de ce paysage et la demande d'habitats ou de loisirs ?
- si oui, est-il possible de quantifier le paysage ? Quelle est la place du paysage par rapport aux autres attributs de cette demande ?
- et enfin, quelles conséquences d'autres éléments purement économiques – par exemple, le prix du foncier – ont également sur cette demande ? Or, en raisonnant de cette façon, on se rend compte alors que le prix du foncier risque d'être lui-même influencé par la présence et par l'état du paysage.

## Présentation des trois projets

### Marc ANTROP

*Université de Ghent, Belgique*

Tout d'abord, même si l'on utilise des méthodes économétriques, la valorisation du paysage sera qualitative. Ensuite, les trois projets qui vous seront présentés traitent plutôt de l'industriel, de l'urbain et du périurbain, ou plus précisément des interfaces entre les différents types de paysage. Les qualités paysagères qui sont abordées ne sont pas historiques, écologiques ni patrimoniales, mais concernent le changement de l'utilisation du sol, les interfaces, les représentations ou encore la participation. Enfin, les acteurs impliqués dans ces projets sont à l'interface de différentes disciplines (paysagisme, économie, sociologie, etc.) et d'une certaine manière à la marge de la notion de paysage.

Finalement, de quel paysage ces projets traitent-ils ? Ne traitent-ils pas de modèles issus d'approches totalement théoriques ?

## ● **Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative**

**Arinna LATZ**

*Consultant Conduite action publique (CAP)*

**Béatrice MESINI**

*Chercheur à l'UMR Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMME), CNRS*

**Florent CHIAPPERO**

*Architecte, responsable du Collectif Etc.*

Cette recherche avait pour objectif d'**interroger les démarches participatives dans le champ du paysage et du développement durable**. Dans ce cadre, l'équipe a mené une réflexion sur la participation créative visant à replacer le paysage au cœur des politiques publiques. La démarche s'est organisée en trois étapes : le recensement des différentes formes de participation et l'élaboration d'un cadre référent de la participation ; la proposition d'un modèle de recherche-action sur la participation créative (une étape nourrie par l'observation d'expériences de participation) ; l'élaboration d'une grille de positionnement, de pilotage et d'évaluation de démarches participatives, au regard de la créativité.

## ● **Paysages des franges périurbaines : représentations, indicateurs, outils (PFP-RIO)**

**Richard RAYMOND**

*Docteur en géographie et ingénieur agronome, CNRS*

Ce projet a rassemblé une douzaine d'enseignants-chercheurs et de chercheurs pour étudier les franges périurbaines, c'est-à-dire les lignes de transition entre la ville dense et ce qui n'en est plus. **Le projet vise comme objectif premier de pallier le manque de connaissances sur les paysages ordinaires de ces franges urbaines**, et notamment de déboucher sur la proposition de descripteurs et d'indicateurs qui permettent de rendre compte de la manière dont ces paysages sont qualifiés. Il s'appuie sur des enquêtes auprès des acteurs, des analyses documentaires et des observations directes des paysages et des pratiques paysagères.

## ● **Paysage et étalement urbain : dynamiques physique et culturelle et modélisation (PAYTAL)**

**Julien SALANIE**

*Docteur en économie et ingénieur agronome, maître de conférences Agrocampus Ouest*

Travail de recherche pluridisciplinaire (économie urbaine, géomatique, etc.), le projet PAYTAL s'est intéressé au lien entre l'étalement urbain et l'évolution des paysages. Dans un premier temps, l'équipe a travaillé à l'élaboration d'une ontologie de la perception du paysage à partir des atlas de paysage et des documents d'urbanisme des agglomérations d'Angers, de Brest, de Lorient et de Rennes ; cet outil doit permettre d'interpréter des paysages et de les relier aux formes de l'étalement urbain. Dans un second temps, le projet a été complété par la construction d'un modèle de changement d'affectation des sols (qui peut être alimenté, par exemple, avec des données d'analyse satellitaire ou issues du cadastre), relié à l'ontologie géographique.

## Restitution de l'atelier sur L'Île-Saint-Denis

### Jérôme CHAMPRES

Cet atelier a pris la forme d'une déambulation urbaine dans les mêmes deux secteurs de L'Île-Saint-Denis que les autres ateliers. Au fil de leur parcours, les participants ont dû compléter une carte du secteur, renseigner plusieurs informations sur une fiche (formes urbaines, accès, ruptures, etc. identifiés), dessiner un élément du paysage et répondre à quelques questions sur les interfaces, les limites, les usages, etc.

### Philippe GUTTINGER

*Université Paris X Nanterre*

J'élaborerai la synthèse des fiches qui nous ont été remises et qui sont très copieuses. Mais au-delà du travail sur les fiches, la déambulation a été l'occasion pour les participants de discuter entre eux. Ces discussions ont traduit deux ressentis très différents entre le quartier nord et le quartier sud : le premier a été associé à la présence des arbres d'alignement et à une certaine nostalgie vis-à-vis des lieux de convivialité dont l'avenir est incertain, le second à la sensation d'espace clos (composé d'un centre commercial où l'on ne se déplace qu'en voiture, de groupe d'immeubles très marqués par le souci de sécurité, etc.). Dans le quartier nord, le « droit au paysage<sup>1</sup> » serait donc la stabilité du paysage ; dans le quartier sud, la recréation de liens sociaux.

## Table ronde et échanges avec la salle

### ● Questions/remarques sur le projet « participation créative »

### Bas PEDROLI

*ALTERA, Wageningen, Pays-Bas*

Selon les propos de la ministre Ségolène Royal, chacun doit pouvoir bénéficier d'un droit au paysage. Parfois, il faut saisir ce droit. **On peut posséder un terrain mais pas un paysage, et c'est pour cela que la participation créative et l'expertise d'usage des habitants qu'elle permet d'apporter au débat sont fondamentales.**

Quels services le paysage fournit-il ? Plus que des qualifications économiques, des services écosystémiques ou encore des valeurs intrinsèques, le paysage a la valeur que nous lui donnons.

Le projet apporte une analyse très fine des objectifs, des formes et des méthodes de la participation, ainsi qu'une définition de la participation créative, qui seront utiles pour les acteurs de terrain. Il a mis en évidence le pouvoir des exemples, l'inspiration et l'enthousiasme apportés par la dimension artistique, la richesse de la collaboration transdisciplinaire. Ensuite, il pose des questions : la participation créative est-elle un concept opératoire ? La recherche-action est-elle une expérience plus que de la science ? Comment peut-on réconcilier des objectifs partagés par la population avec des objectifs au niveau national ou mondial ? Comment mieux animer la participation créative ? Comment arriver à plus de dialogue, plus de paysage, plus de formation des professionnels et plus d'évaluation, sur la base d'une gouvernance plus coopérative voire une démocratie délibérative ? L'intervention artistique n'est-elle pas trop aléatoire ? Ou encore, quels verrous demeurent à la participation ?

**Enfin, si les populations donnent du sens au paysage, il est alors le miroir de notre société et, en même temps, l'amphithéâtre d'une gouvernance qui doit se développer encore.** Mais il ne faut pas attendre ce développement pour animer fortement la participation créative.

---

<sup>1</sup> Cette expression a été utilisée par la ministre Ségolène Royal, en avril 2015, lors de la présentation du plan national d'actions pour la préservation et la reconquête de la qualité paysagère

## ● Questions/remarques sur le projet PFP-RIO

### **Philippe GUTTINGER**

Le projet PFP-RIO a mis en lumière le concept de lisière urbaine. Il en montre très bien l'origine, l'importance du rôle des paysagistes dans la promotion de ce concept, le fait qu'il apparaisse de plus en plus dans les discours sur les documents d'urbanisme est déjà un décalage entre ces discours et les projets d'urbanisme eux-mêmes. Mais la recherche pouvait aller plus loin sur ce concept de lisière urbaine et interroger justement la manière dont il se traduit dans les documents d'urbanisme (l'est-il sur un plan réglementaire ?).

Ensuite, il faut savoir que les descripteurs utilisés dans la recherche ne sont pas que morpho-paysagers : les marques d'usage ont aussi été utilisées, un descripteur facilement compréhensible que nous avons d'ailleurs repris dans l'atelier sur L'Île-Saint-Denis. Pourquoi n'a-t-il pas été évoqué dans votre présentation ? Est-il apparu insuffisamment opérationnel ?

### **Richard RAYMOND**

Effectivement, la piste des marques d'usage doit être approfondie. Nous ne l'avons pas fait dans le cadre du projet, car il est très coûteux d'enquêter auprès des habitants à la recherche de ce type de descripteurs sur un grand territoire.

En ce qui concerne la place du concept de lisière urbaine dans les documents d'urbanisme, on se rend compte qu'il est discuté aux stades de l'étude et du projet, mais qu'il n'apparaît plus dans les travaux d'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU). Plusieurs raisons expliquent cette érosion lorsque l'on progresse vers l'opérationnel : tout d'abord, la création de lisières urbaines consomme du foncier, un foncier qu'il faut bien prendre à quelqu'un ; ensuite, si dans les débats, tous les acteurs semblent approuver la création de ces lisières pour constituer un espace de partage entre ville et campagne, on s'aperçoit que les agriculteurs souhaitent en réalité des lisières pour tenir la ville à distance et les urbains pour tenir les champs à distance.

## ● Questions/remarques sur le projet PAYTAL

### **Marc ANTROP**

J'ai du mal à percevoir l'utilisation qui pourrait être faite du modèle qui a été construit dans le cadre du projet PAYTAL. L'important lorsque l'on élabore ce type d'outils est qu'il puisse donner des résultats exploitables et pouvant être compris assez aisément par les acteurs de terrain. Le but du projet était de comparer la situation de plusieurs villes (Angers, Lorient, Brest et Rennes). Comment le modèle a-t-il réagi concernant ces villes aux caractéristiques très différentes ? Au niveau européen, ces mêmes approches ont été menées sur les limites et les dynamiques des zones urbaines. Il faudrait faire le lien entre le projet PAYTAL et ces travaux.

### **Elise SOUFFLET-LECLERC**

Les Pays de la Loire actualisent en ce moment tous les atlas départementaux du paysage, ce qui permettra à l'équipe du projet PAYTAL de compléter l'ontologie. Ensuite, je m'étonne que vous n'ayez pas plus utilisé les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, etc.). La part du paysage dans ces documents ne va faire que s'étoffer puisque la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) demande que ces documents fixent des objectifs de qualité paysagère. Certes les documents d'urbanisme peuvent être révisés, mais ils ne le sont finalement pas si souvent que cela en raison du temps nécessaire à leur réalisation.

### **Julien SALANIE**

L'objectif du projet était bien de développer une méthodologie et de la tester sur différentes aires urbaines. Ensuite, l'outil pourra être utilisé pour faire de la prévision des dynamiques d'étalement urbain (quel sera l'impact d'une modification du paysage, de la construction de tel aménagement, etc. ?).



# Conclusions et perspectives

## Yves LUGINBÜHL

Aujourd'hui, le développement durable est comme substitué par d'autres priorités qui ont pris place dans le concert des politiques publiques : la biodiversité, le changement climatique, et également **les paysages – ceux-ci apparaissent néanmoins loin derrière dans l'ordre des priorités bien qu'ils constituent une manière d'aborder l'ensemble des problématiques.**

Au cours de notre colloque, plusieurs constats et pistes de réflexion ont émergé :

- le paysage est un moyen de lire la biodiversité grâce aux structures paysagères qui expriment l'organisation des éléments dans l'espace et qui sont semblables aux zones de connectivité biologique
- il existe un écart important entre les représentations sociales de la nature et du paysage des scientifiques, des élus, des habitants, etc., et entre leur manière d'appréhender des notions telles que la biodiversité et la TVB
- la future loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages aborde subsidiairement le paysage, alors que les communautés de l'écologie et des sciences sociales prônent l'intérêt de rapprocher leurs points de vue
- divers courants coexistent au sein même des sciences écologiques et des sciences sociales, les empêchant de statuer sur des problématiques telles que celle des espèces invasives
- on ne sait pas encore correctement qualifier un paysage : les notions de paysages ruraux, urbains, périurbains, forestiers, etc. sont largement insuffisantes ; le recours aux représentations sociales apparaît nécessaire, mais l'on ne sait pas bien lesquelles mobiliser et comment (recours aux atlas des paysages, à des entretiens auprès des habitants, etc.)
- la participation recèle à la fois des enjeux politiques, scientifiques et pédagogiques. Elle pose la question de la relation entre démocratie représentative et démocratie participative (qui prend réellement la décision ?), du rôle des paysagistes (médiateur ou concepteur ?), de la manière de mobiliser les habitants, de l'importance de l'apport des sciences savantes, etc.

L'avenir des paysages dépendra de notre aptitude à dépasser le cloisonnement des diverses dimensions de l'action politique, à articuler biodiversité, qualification du paysage et participation, et à avoir confiance en la capacité des habitants à comprendre notre discours.

## Jean-Philippe TORTEROTOT

*Adjoint au directeur de la recherche et de l'innovation, MEDDE*

Le programme PDD porte des valeurs et des principes d'action que notre direction de la recherche et de l'innovation (DRI) essaie de promouvoir à travers trois thématiques : un dialogue renforcé entre les scientifiques et les décideurs, un dialogue entre les différentes disciplines, et une attention apportée à la diffusion des résultats des travaux de recherche. Pour le MEDDE, le paysage est un sujet important de recherche et a un rôle important à jouer dans la mise en projet des transitions écologiques et énergétiques. **La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) adoptée en février 2015 confirme l'importance des interactions entre les notions de paysage, de territoire et de transition.** C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre la dynamique du programme PDD à travers un nouveau programme : « Les ateliers de recherche-action paysages, territoires et transitions ». Un travail de préfiguration de ce dispositif est en cours pour faire émerger les questions sur cette thématique générale, dresser un état des lieux et identifier notamment les territoires dans lesquels le paysage contribue à l'activité économique et ceux qui ont la volonté de mettre en œuvre ces logiques de transition. L'objectif est de dessiner d'ici la fin de l'année les contours de ce nouveau programme.

## Sigles

ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové  
CAP : Conduite action publique  
CEMOTEV : Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités  
CGDD : Commissariat général au développement durable  
CNRS : Centre national de la recherche scientifique  
CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment  
DEEP-CAM : Dynamiques des évolutions paysagères, gestion participative et perceptions du paysage en Camargue  
DESMID : Dynamique écologique et sociale en milieu deltaïque  
DPLG : Diplômé par le gouvernement  
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
DRI : Direction de la recherche et de l'innovation  
DRIEE : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie  
ENSA : Ecole nationale supérieure d'architecture  
ENSP : Ecole nationale supérieure de paysage  
INHPI : Institut national d'horticulture et de paysage  
LADYSS : Laboratoire « Dynamiques sociales et recomposition des espaces »  
MEDDE : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
PDD : Paysage et développement durable  
PFP-RIO : Paysages des franges périurbaines : représentations, indicateurs, outils  
PLU : Plan local d'urbanisme  
PNR : Parc naturel régional  
SCOP : Schéma de cohérence et d'orientation paysagère  
SCOT : Schéma de cohérence territoriale  
SNTEDD : Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable  
TELEMME : Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée  
TVB : Trame verte et bleue  
UMR : Unité mixte de recherche

En parallèle au Colloque Paysage et Développement Durable, un ouvrage collectif « **Biodiversité, paysage et cadre de vie, La démocratie en pratique** » a été édité par Victoires Éditions.

Sous la direction d'**Yves Luginbühl**  
Programme Paysage et développement durable

# Biodiversité, paysage et cadre de vie

## La démocratie en pratique



VICTOIRES  
ÉDITIONS

[www.paysage-developpement-durable.fr](http://www.paysage-developpement-durable.fr)

